



VITAE PATRIMOINE

## BAREME D'HONORAIRES MAXIMUMS AU 01/01/2023

Les honoraires de transaction s'entendent TTC\* à la charge de l'acquéreur

### HONORAIRES TRANSACTION IMMOBILIER ANCIEN

Locaux à usage d'habitation	5% TTC du prix de vente Minimum 10 000€
Locaux commerciaux Murs et Fonds de Commerce	10% TTC du prix de vente Minimum 10 000€
Terrains à bâtir	10% TTC du prix de vente Minimum 10 000€

\*TVA au taux en vigueur de 20%. Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier

### HONORAIRES TRANSACTION IMMOBILIER NEUF (VEFA)

Nous proposons les biens aux **prix « promoteurs »**.

Nous ne prenons **aucun honoraire** d'agence.

Les rémunérations de l'agence peuvent être variables et à la **charge du promoteur vendeur** **uniquement**.

VITAE PATRIMOINE SARL – Capital 1000€ - 11 bis boulevard du Semnoz 74600 ANNECY – Site internet : [www.vitaepatrimoine.com](http://www.vitaepatrimoine.com) – Mail : [contact@vitaepatrimoine.com](mailto:contact@vitaepatrimoine.com) – Tel : 0658533814 – RCS ANNECY 919784645 – TVA Intracommunautaire n°FR88919784645 - Carte transaction CCI Haute-Savoie n° CPI 7401 2022 000 000 077 – ORIAS IOBSP et Intermédiaire en assurance (COA) n° 23 000 559 - RCP CGPA n° RCP78682. Sous le contrôle de l'ACPR – 4 place de Budapest CS 92459 75346 Paris cedex 9

Notre agence ne détient aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de ses clients